Association CABIRIA

Rapport
du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Association CABIRIA

5 Quai Lassagne
BP 1145
69203 LYON CEDEX 01

Association (loi du 1er juillet 1901) déclarée à la Préfecture du Rhône
Sous le numéro W 69 105 98 55

FIDUCIAIRE LYONNAISE
Expertise Comptable - Audit

69, bd des Canuts ▪ 69317 Lyon Cedex 04
tél. 04 78 29 85 04 ▪ fax 04 78 30 80 25
fidulyon@fiduciairelyonnaise.fr

Société d'expertise comptable - Tableau de l'Ordre de Lyon Rhône-Alpes
Société de commissaires aux comptes - Compagnie régionale de Lyon
S.A. au capital de 251100€ / RC Lyon B 958 513 509

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CABIRIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 21 avril 2016

Le Commissaire aux Comptes
FIDUCIAIRE LYONNAISE

François DUMONT

BILAN ACTIF	Exercice 2015 clos le 31/12/2015			Exercice 2014 clos le 31/12/2014
	Brut	Amortiss. et Prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	4 497	4 497	-	
Autres immobilisations incorporelles	12 246	12 246	-	
Immobilisations corporelles			-	
Matériel d'accueil	1 706	1 706	-	
Installation générale agencements	41 103	41 103	-	
Matériel de transport	44 036	23 638	20 398	26 952
Matériel de bureau et informatique	20 853	19 164	1 689	1 518
Mobilier	1 594	1 594	-	
Avances et acomptes sur immob. corp.			-	-
Immobilisations financières (2)				
Prêts			-	-
Dépôts et cautionnements	4 760		4 760	4 760
Autres	289		289	289
TOTAL I	**131 084**	**103 948**	**27 136**	**33 519**
Créances (3)				
Subventions à recevoir				
INPES	9 000		9 000	19 000
Région Rhône Alpes Réorientation	-		-	3 750
			-	-
ADREA mutuelle	15 000		15 000	-
			-	-
			-	-
Fondation Abbé Pierre	10 000		10 000	12 000
Organismes sociaux à recevoir	1 120		1 120	-
Autres créances Taxe salaires	4 249		4 249	4 759
Valeurs mobilières de placement			-	-
Produits à recevoir	3 425		3 425	3 200
			-	-
Disponibilités			-	-
Crédit Coop	7 183		7 183	15 251
CC LIVRET A	53 565		53 565	65 188
			-	-
Caisse Epargne	77 255		77 255	120 068
Caisse	14		14	14
Charges constatées d'avance(3)	1 343		1 343	330
TOTAL II	**182 154**	**-**	**182 154**	**243 560**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**313 238**	**103 948**	**209 292**	**277 081**
Dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an (brut)				
(3) dont à plus d'un an (brut)				
ENGAGEMENTS RECUS				

	BILAN PASSIF (avant répartition)	Exercice 2015 clos le 31/12/2015	Exercice 2014 clos le 31/12/2014
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	**FONDS ASSOCIATIFS**		
	Fonds propres		
	Fonds associatif sans droit de reprise	39 505	39 505
	Réserves	21 359	21 359
	Report à nouveau	47 904	44 879
	Résultat de l'exercice	- 27 980	3 026
	Autres fonds associatifs		
	Subv. d'investissement s/biens renouvelables avec droit de reprise	12 196	12 196
	Subv. d'investissement s/biens non renouvelables	20 031	26 474
	TOTAL I	**113 015**	**147 439**
PROVISIONS	Provisions pour risques	-	2 532
	Provisions pour charges	26 348	23 514
	TOTAL II	**26 348**	**26 046**
FOND DÉDIÉS	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	13 050	39 930
	TOTAL III	**13 050**	**39 930**
DETTES	**DETTES (1)**		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 821	10 365
	Dettes fiscales et sociales		
	Personnel	21 498	23 556
	TROD	1 125	1 125
	Charges sociales	28 435	28 620
	Charges fiscales		
	Autres dettes		-
	Produits constatés d'avance (1)		
	TOTAL IV	**56 879**	**63 666**
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**209 292**	**277 081**
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
	ENGAGEMENTS DONNES		

COMPAGNIE JUDICIAIRE LYONNAISE D'EXPERTISE COMPTABLE
Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES	Exercice 2015 clos le 31/12/2015	Exercice 2014 clos le 31/12/2014	Variation
Charges d'exploitation			
EDF/Eau	3 430	3 230	200
Pharmacie et préservatifs	21 358	26 782	-5 424
Alimentation	1 775	1 944	-169
Carburant/gaz camion et voiture	2 365	2 431	-66
Petit matériel, et produits d'hygiène	1 804	2 251	-447
Fournitures de bureau	2 224	2 516	-292
Collecte TROD	112	221	-109
Leasing	243	1 267	-1 024
Loyer et charges locaux, garage, box, parc auto	27 618	26 984	634
Entretien véhicules, mat bureau, et général	6 518	5 217	1 301
Assurances	3 518	4 493	-975
Documentation		183	-183
Colloque et séminaires			0
Honoraires	11 831	11 027	804
Information - communication	1 671	-161	1 832
Transports et déplacements	2 340	2 041	299
Missions, Réceptions	3 620	1 714	1 906
Poste et télécommunications	7 896	7 854	42
Services bancaires	459	422	37
Divers			0
Form. continue et taxes s/salaires	509	2 715	-2 206
Taxes diverses	1 320	1 389	-69
Rémunération du personnel	244 966	247 702	-2 736
Charges sociales	102 536	92 978	9 558
Frais de formation des salariés	5 925	7 177	-1 252
Autres charges de personnel	1 177	2 764	-1 587
Aides à la vie quotidienne	11 079	9 999	1 080
Autre charges de gestion		1	-1
Dotation aux amortissements	7 694	11 889	-4 195
Dotation aux provisions	2 833	2 393	440
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**476 821**	**479 423**	
Charges financières	**27**	**32**	**-5**
TOTAL DES CHARGES	**476 848**	**479 455**	
Charges exceptionnelles			
Engagements à réaliser sur ressources affectées	13 050	39 930	
Excédent ou déficit		3 026	
TOTAL GENERAL	**489 898**	**522 411**	**-32 513**

EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2015 clos le 31/12/2015	Exercice 2014 clos le 31/12/2014	
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services	1 080	1 152	
Bénévolat	3 107	3 383	
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	**4 187**	**4 535**	

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS	2 015	2 014	Variation
Produits d'exploitation			
74 - Subventions	**390 900**	**419 500**	**-28 600**
ETAT			
ARS - Santé Publique - Prévention VIH	**140 000**	**140 000**	0
ARS PRAPS	**38 000**	**38 000**	0
ARS PROSTBOY'Z	**10 000**	**10 000**	0
Délégation Régionale Droits des Femmes	**15 000**	**15 000**	0
DGS			0
INPES	**18 000**	**18 000**	0
			0
REGION			0
Région Rhône Alpes Santé jeunes prostituées			0
Région Rhône Alpes Santé jeunes gays			0
Région Rhône Réorientation professionnelle		**7 500**	-7 500
			0
DEPARTEMENT			0
Lyon Métropole	**5 000**	**5 000**	0
Conseil Général de l'Isère	**500**	**1 500**	-1 000
			0
COMMUNES			0
VILLE DE LYON	**25 000**	**29 000**	-4 000
			0
AIDES A L'EMPLOI			0
CNASEA			0
Ecart sur réalisation			0
			0
FINANCEMENTS PRIVES			0
LEEM		**15 000**	-15 000
Fondation Abbé Pierre	**25 000**	**30 000**	-5 000
ADREA Mutuelle	**15 000**	**15 000**	0
Cyril Collard		**0**	0
Ensemble Contre le Sida - Sidaction	**88 400**	**85 500**	2 900
Solidarité Sida	**11 000**	**10 000**	1 000
Autres produits	**21 409**	**25 892**	
Produits divers	**6 555**	**6 554**	1
Autres produits Dons	**3 480**	**155**	3 325
Reprise sur provisions			0
Transferts de charges	**11 374**	**19 183**	-7 809
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**412 309**	**445 392**	**-33 083**
Produits financiers	705	**986**	**-281**
TOTAL DES PRODUITS	**413 014**	**446 378**	**-33 364**
Produits exceptionnels			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	**39 930**	**70 298**	
Quote-part de subv./invest virée au résultat	**6 441**	**5 735**	
Autres produits exceptionnels	**2 532**		
DEFICIT	**27 981**		
TOTAL GENERAL	**489 898**	**522 411**	**-32 513**

EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2015 clos le 31/12/2015	Exercice 2014 clos le 31/12/2014	
Bénévolat	**3 107**	**3 383**	
Mise à disposition gratuite			
Dons en nature	**1 080**	**1 152**	
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	**4 187**	**4 535**	

ELÉMENT N° (réf. PCG)	ANNEXE (simplifiée) AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT recouvrant l'exercice clos le 31/12/2015	INFORMATIONS produites page n°	non produites N/S	N/A
I	***Règles et méthodes comptables***	7		
	Méthodes d'évaluation - Calcul des amortissements et des provisions			
	Changements de méthode - Dérogations - Reprises d'amortissement			
	Informations complémentaires pour donner l'image fidèle.			
II	***Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultats***			
1	Eléments relevant de plusieurs postes du bilan (entreprises liées)			x
2	Etat des immobilisations	8		
3	Etat des amortissements	8		
4	Etat des provisions et des engagements à réaliser	9		
5	Ecarts de réévaluation			x
6	Montant des intérêts inclus dans la production immobilisée			x
7	Etat des échéances des créances et dettes	10		
8	Dettes garanties par des sûretés réelles			x
9	Engagements financiers, de pensions et retraites	10		
10	Dérogations/amort. frais recherche appliquée et de développement			x
11	Fonds commercial			x
12	Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant			x
13	Incorporation d'intérêts sur éléments de l'actif circulant			x
14	Précisions sur la nature, le montant ou le traitement comptable :			
	I - Frais d'établissement immobilisés			x
	2 - Frais de recherche immobilisés			x
	3 - Produits à recevoir	11		
	4 - Charges à payer	11		
	5 - Ecarts de conversion			x
	7 - Charges à répartir sur plusieurs exercices			x
	8 - Charges et produits sur exercices antérieurs		x	
	9 - Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			x
	10 - Charges et produits exceptionnels		x	
	11 - Transferts de charges	12		
16	Montant des frais accessoires d'achat incorporés			x
III	***Autres éléments d'information***			
21	Tableau des affectations de résultat			x
22	Tableau des résultats des cinq derniers exercices			x
23	Liste des filiales et participations			x
24	Inventaire des valeurs mobilières			x
25	Composition du capital social			x
26	Parts bénéficiaires			x
28	Avances et crédits consentis aux organes de direction			x
29	Crédit-bail	13		
30	Produits nets partiels sur opérations à long terme			x
31	Identités des sociétés-mères consolidant leurs comptes (intégration globale)			x
IV	***Autres éléments significatifs***			
	Contributions en nature	12		
V	Compte emploi ressources			x

FIDUCIAIRE LYONNAISE D'EXPERTISE COMPTABLE
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il est fait application du Plan Comptable des Associations (règlement n° 99-01).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et selon la durée de vie prévue :

- Installations générales, agencements	5 ans
- Matériel d'accueil	3 ans
- Matériel de transport d'occasion	3 ans à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique	2 à 3 ans
- Mobilier de bureau	5 ans

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles figurant au bilan sont inscrites à leur coût d'acquisition.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire suivant la durée de vie prévue :

- Logiciels	1 à 3 ans
- Autres immobilisations incorporelles	3 exercices

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement se rapportant aux immobilisations amortissables non renouvelables par l'association sont reprises pour le montant de la dotation comptabilisée ou, si leur montant est inférieur au bien financé, dans la même proportion.
Les subventions d'investissement se rapportant aux immobilisations amortissables renouvelables par l'association sont inscrites en fonds associatifs et ne donnent pas lieu à reprise dans les produits de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable

FIDUCIAIRE LYONNAISE D'EXPERTISE COMPTABLE

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

IMMOBILISATIONS - PRETS -DEPOTS CAUTIONNEMENTS

N° COMPTES	ETAT DES IMMOBILISATIONS	Montant en début d'exercice	Augmentations de l'exercice Acquisitions et virements de poste à poste	Diminutions de l'exercice Cessions, Mises hors service et virements de poste à poste	Montant en fin d'exercice
	Immobilisations incorporelles				
2050000	Logiciels	4 496			4 496
2080000	Autres immobilisations incorporelles	12 246			12 246
	Immobilisations corporelles				0
2157000	Matériel d'accueil	2 269		563	1 706
2181100	Installation générale agencements Lassagne	41 103			41 103
2182000	Matériel de transport	44 036			44 036
2183000	Matériel de bureau et informatique	24 243	1 312	4 701	20 853
2184000	Mobilier	1 594			1 594
	Avances et acomptes sur immob. corp.				0
2710000	Immobilisations financières - TITRES BFCC	289			289
					0
2748000	Prêt	0			0
2750000	Dépôts et cautionnements	4 760			4 760
	Total des immobilisations	135 036	1 312	5 264	131 084

AMORTISSEMENTS

N° COMPTES	ETAT DES AMORTISSEMENTS	Montant en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice sur immobilisations sorties de l'actif	Montant en fin d'exercice
	Immobilisations incorporelles				
2805000	Logiciels	4 496			4 496
2808000	Autres immobilisations incorporelles	12 246			12 246
	Immobilisations corporelles				0
2815400	Matériel d'accueil	2 268		563	1 705
2818100	Installation générale agencements	41 104			41 104
2818200	Matériel de transport	17 084	6 554		23 638
2818300	Matériel de bureau et informatique	22 725	1 140	4 701	19 164
2818400	Mobilier	1 594			1 594
	Avances et acomptes sur immob. corp.	0			0
	Total des amortissements	101 517	7 694	5 264	103 948

ETAT DES PROVISIONS

ETAT DES PROVISIONS Nature des charges	Montant en début d'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Provision pour indemnités de départ en retraite	23 514	2 834		26 348
Provision FC 2007-2008	2 532		2 532	
Provision pour risques et charges				
Total des provisions	**26 046**	**2 834**	**2 532**	**26 348**

FONDS DÉDIÉS :

Engagements à réaliser sur subventions de fonctionnement attribués : 13 050 euros.

Charges restant à engager au 31 décembre sur certaines actions subventionnées présentées par financeurs conformément au tableau de suivi des engagements.

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS (euros)

Subventions de fonctionnement affectées

Actions	Montant initial	Fonds 2014 à engager au début de l'exercice 2015	Utilisation au cours de l'exercice 2015	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
ADREA MUTUELLE	15 000	15 000	15 000		
RRA REORIENTATION	7 500	7 500	7 500		
VILLE DE LYON	25 000	9 700	9 700		
Conseil Général Isère Rhône	6 500	1 984	1 984		
LEEM	15 000	3 500	3 500		
Fondation AP	30 000	1 333	1 333		
INPES	18 000	913	913		
ADREA MUTUELLE	15 000				
Conseil Général Isère Rhône	5 500				
Fondation mutuelle France +	35 000				
INPES	18 000				
INPES	18 000			5 550	5 550
ADREA MUTUELLE	15 000			2 100	2 100
Fondation AP	25 000			2 000	2 000
VILLE DE LYON	25 000			1 500	1 500
Conseil Général Isère Rhône	6 500			1 900	1 900
Total	265 000	39 930	39 930	**13 050**	**13 050**

ETAT DES ECHÉANCES DES CRÉANCES (euros)	Montant brut	A 1 an au plus	à plus d'un an
Dépôt et cautionnement	4 760		4 760
Titres Crédit Coopératif	289		289
Subventions à recevoir	34 000	34 000	-
Produits à recevoir	3 425	3 425	
Organismes sociaux à recevoir	1 120	1 120	
Débiteurs divers Taxe sur les salaires	4 249	4 249	
Totaux	**47 843**	**42 794**	**5 049**

ETAT DES ECHÉANCES DES DETTES (euros)	Montant brut	A 1 an au plus	à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Fournisseurs	6 399	6 399	
Personnel	21 498	21 498	
Organismes sociaux	28 435	28 435	
Organismes fiscaux		0	
Créditeurs divers		0	
Subventions perçues d'avance	1 125	1 125	
Totaux	**57 457**	**57 457**	

ENGAGEMENTS FINANCIERS, DE PENSIONS ET RETRAITES (euros)

Engagements financiers (engagements réciproques)
Néant

Engagements de pensions et retraites
Les engagements concernant les indemnités de départ en retraite ont été provisionnés. L'éventuelle dette future est constatée en provision au bilan passif pour un montant total de 26 348 euros. Une dotation de provision de 2 833 euros a été constatée en 2015.

PRECISIONS SUR LA NATURE, LE MONTANT OU LE TRAITEMENT COMPTABLE

PRODUITS A RECEVOIR

Conformément aux principes comptables les subventions sont comptabilisées à la date d'octroi. En conséquence figurent en produits à recevoir les montants non perçus à la date de clôture des comptes des subventions allouées au cours de l'exercice.

SUBVENTIONS A RECEVOIR			
441	Subventions à recevoir		
	FAP	10 000,00	
	INPES	9 000,00	
	ADREA MUTUELLE	15 000,00	
	TROD		1 125,00
	TOTAUX	34 000,00	1 125,00

CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER (euros)	
Achats et charges externes	5 821
Congés payés et charges	29 382
Indemnités de fin de contrat	960
Formation Continue	2 467
Totaux	**38 630**

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (euros)	

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE (euros)	
EAU	11
BOX SHUGGARD	256
Frais postaux	107
Entretien réparation immobilier	76
Maintenance informatique	892
Totaux	**1 342**



TRANSFERTS DE CHARGES

TRANSFERTS DE CHARGES (euros)	
Indemnités journalières de maladie	2 919
Transferts de charges frais	4 521
Remboursement de frais de formation	3 933
Totaux	**11 373**

CONTRIBUTIONS EN NATURE :

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Rubriques	**31/12/2015**	**31/12/2014**
Bénévolat	3 107	3 383
Prestations en nature		
Dons en nature	1 080	1 152
PRODUITS	**4 187**	**4 535**

Bénévolat

Détail des heures de bénévolat

Internet site de Cabiria 30 heures

Administrateurs : 195 heures

Total : 225 heures

Les heures de bénévolat ont été valorisées au taux horaire du SMIC charges sociales incluses soit 13,81 euros/heure.

Prestations en nature

L'évaluation de la contribution en nature de 1080 euros a été faite à partir des prix courants de nos fournisseurs..

Rémunération des dirigeants

La rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés est nulle car, les trois plus hauts dirigeants, membres du conseil d'administration, ne perçoivent aucune indemnité.

Effectif moyen

	2015	2014
Cadre	0,63	0,73
Non cadres	7,62	8,13
Total	8,25	8,86

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

TABLEAU DE VARIATION FONDS ASSOCIATIFS 2015				
LIBELLÉ	Solde au début de l'exercice 2015	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice 2015
Fonds associatifs sans droit de reprise : dont subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables = 25 000	39 505	0	0	39 505
Valeur du patrimoine intégré	0			0
Ecarts de réévaluation	0			0
Fonds associatifs avec droit de reprise : dont subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	44 404			44 404
Réserves	21 359			21 359
Report à nouveau	44 879	3 026		47 905
Quote part de reprise de subvention d'investissement	-5 735	-6 441		-12 176
Résultat de l'exercice	3 026	-27 980	3 026	-27 980
Total	147 439	-31 395	3 026	113 015

ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL					
Rubriques	*Terrains*	*Constructions*	*Matériel outillage*	*Autres immobilisations*	***Total***
VALEUR D'ORIGINE				**4 526**	**4 526**
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs				4 526	
Exercice en cours					
TOTAL				**4 526**	
VALEUR NETTE				**0**	
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs				6 026	
Exercice en cours				243	
TOTAL				**6 269**	
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus					
A plus d'un an et moins de 5 ans					
A plus de cinq ans					
TOTAL				**0**	
VALEUR RESIDUELLE				**0**	
Montant pris en charge ds exerc.				243	

Association CABIRIA

Rapport Spécial
du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées

Comptes annuels
de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Association CABIRIA

5 Quai Lassagne
BP 1145
69203 LYON CEDEX 01

Association (loi du 1er juillet 1901) déclarée à la Préfecture du Rhône
Sous le numéro W 69 105 98 55

FIDUCIAIRE LYONNAISE
Expertise Comptable - Audit

69, bd des Canuts ▪ 69317 Lyon Cedex 04
tél. 04 78 29 85 04 ▪ fax 04 78 30 80 25
fidulyon@fiduciairelyonnaise.fr

Société d'expertise comptable - Tableau de l'Ordre de Lyon Rhône-Alpes
Société de commissaires aux comptes - Compagnie régionale de Lyon
S.A. au capital de 251100€ / RC Lyon B 958 513 509

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Convention de partenariat

Personne concernée :

Madame Brigitte SIMONDI administratrice de votre association et de l'association FIL.

Nature et objet :

Convention de partenariat conclue entre votre association et l'association FIL le 28 mai 2015.

Votre association met à disposition de l'association FIL Mme Catherine FIORIO (Responsable administrative et Financière) pour effectuer des tâches administratives.
Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.
Le montant facturé est de 75 euros par journée de travail.

Application sur l'exercice

Au titre de cette convention, votre association a facturé 825 euros à l'association FIL sur l'exercice.

Fait à Lyon, le 21 avril 2016

Le Commissaire aux Comptes
FIDUCIAIRE LYONNAISE

François DUMONT